



Université
de Limoges



Institut national
supérieur du professorat
et de l'éducation
Académie de Limoges

Cahier des charges Initiation à la recherche

Master M.E.E.F.

Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation

Mention : Premier degré

INSPÉ de l'Académie de Limoges
2020-2021

Table des matières

Présentation générale	3
Une organisation sur deux ans	4
1. En M1 : rédaction du projet de recherche.....	4
2. En M2 : rédaction du mémoire de recherche	5
Les ressources	5
Un espace MOODLE « Initiation à la recherche »	6
Le mémoire d'initiation à la recherche.....	6
La bibliographie.....	7
La soutenance du mémoire d'initiation à la recherche	8
Le calendrier (à titre d'information)	8
1. Quelques dates ou moments importants du M1 (semestres 1 et 2)	8
2. Quelques dates ou moments importants du M2 (semestres 3 et 4)	9
Contenu & évaluation : essai de synthèse	9

Responsable : **Jill Salomon**
INSPÉ de l'Académie de Limoges

jill.salomon@unilim.fr

Présentation générale

Objectif : Former à et par la Recherche

Il est nécessaire de développer chez l'enseignant en formation un goût pour la recherche afin qu'il prenne conscience que nombre d'articles et autres ouvrages scientifiques peuvent apporter des réponses aux difficultés liées à l'exercice de son futur métier.

Le *Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation* (B.O. n°30 du 25 Juillet 2013)¹ insiste sur ce point : « Les métiers du professorat et de l'éducation s'apprennent progressivement dans un processus intégrant des savoirs théoriques et des savoirs pratiques fortement articulés les uns aux autres ». Ou encore, afin de développer les compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation, ceux-ci doivent « s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel », c'est à dire :

- *Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques.*
- *Se tenir informé des acquis de la recherche afin de pouvoir s'engager dans des projets et des démarches d'innovation pédagogique visant à l'amélioration des pratiques.*
- *Réfléchir sur sa pratique – seul et entre pairs – et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action.*
- *Identifier ses besoins de formation et mettre en œuvre les moyens de développer ses compétences en utilisant les ressources disponibles.*

3

De nombreuses compétences travaillées dans les différents modules d'initiation à la recherche sont importantes, voire indispensables, pour une bonne évolution du statut d'apprenti-professeur vers la posture de professeur des écoles (ou professeur du premier degré) prêt à prendre en charge une classe et à faire face à des situations plus ou moins difficiles. Ces compétences sont complémentaires avec celles acquises au cours des stages d'observation, de pratique accompagnée ou en responsabilité.

L'initiation à la recherche doit être envisagée comme une formation à part entière, et non comme un ajout à une formation déjà bien dense.

Le mémoire final du Master M.E.E.F. n'est ni un mémoire de recherche disciplinaire ni un mémoire professionnel ou encore un rapport de stage. **Il doit être le fruit d'une réflexion sur une problématique en relation avec l'enseignement** : l'étudiant/e est amené/e à adopter une posture de futur enseignant, capable de prendre du recul sur la pratique observée ou mise en œuvre dans le cadre de tous les stages des deux années de Master. L'objet de la formation à la recherche est de l'accompagner dans sa recherche de

¹ Accessible sur http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73066 [consulté le 8/06/2020]

supports théoriques et scientifiques et de le guider dans sa réflexion, ainsi que dans l'écriture de cette réflexion.

À travers la rédaction de ce mémoire, les étudiants doivent montrer qu'ils sont capables d'engager une réflexion théorique sur une thématique relevant de leur champ disciplinaire et d'envisager sa mise en jeu sous un angle pédagogique, didactique, épistémologique, sociologique ou encore psychologique... L'enjeu est donc double : s'initier à la pratique de la recherche du point de vue disciplinaire et apprendre à opérer des transpositions didactiques à visée d'enseignement.

La réalisation d'une bibliographie est indispensable à toute réflexion. C'est une tâche difficile mais cependant essentielle à la démarche scientifique. De plus, elle donne des résultats immédiats lorsqu'elle est établie avec sérieux et méthode. La qualité doit être privilégiée sur la quantité.

Enfin, l'initiation à la recherche pourrait se résumer par la citation suivante de Pierre Joliot (Professeur au Collège de France et membre de l'Académie des sciences de France et des États-Unis, fils de Frédéric et Irène Joliot-Curie, tous deux prix Nobel de chimie en 1935 et petit-fils de Pierre et Marie Curie) :

La recherche doit avant tout être un jeu et un plaisir. (...) J'ai appris que les obstacles ne se franchissent pas en force mais au contraire en contournant les difficultés, en essayant de multiples voies d'approche et en faisant preuve du maximum de fantaisie, en d'autres termes, en « jouant » avec le problème posé².

Une organisation sur deux ans

L'organisation est prévue de manière à FACILITER la tâche de l'étudiant/e, et non à l'alourdir. L'initiation à la recherche s'articule de manière logique sur les deux années du Master et doit permettre la rédaction d'un mémoire de recherche à visée professionnalisante.

Afin de rendre le travail de recherche et de réflexion à la fois plus aisé et plus formateur, une organisation sur les deux années est prévue.

1. En M1 : rédaction du projet de recherche

L'initiation à la recherche visera l'acquisition d'une méthode de travail. L'étudiant/e devra dans un premier temps (S1) choisir un thème d'étude et un accompagnateur/trice (enseignant-formateur ou enseignant-chercheur de l'INSPÉ) pour définir une **thématique** de recherche et un **corpus** de travail ; ces choix s'effectueront sous le contrôle et avec les conseils de l'accompagnateur/trice. L'évaluation du S1 portera sur une **bibliographie commentée** pour laquelle des consignes précises (longueur, type d'ouvrages, etc.) seront fournies aux étudiants [voir § « La bibliographie » ci-dessous].

À la fin du S2, un projet de recherche (entre 4 et 5 pages) fera état de l'évolution de la

² Pierre Joliot. *La recherche passionnément*. Paris : Odile Jacob. 2001. p. 21.

réflexion menée au cours de l'année, présentera rapidement l'état de l'art (idées issues des recherches théoriques) et permettra de soumettre une (ou plusieurs) **problématique(s)** liées au thème initial. L'étudiant/e proposera diverses pistes de prolongement liées aux programmes en vigueur dans un cycle particulier, ou dans divers cycles. Le choix sera affiné en M2, en fonction de l'école d'affectation du futur fonctionnaire stagiaire, ou des souhaits de l'étudiant/e dans le cas d'un étudiant/e du parcours « prépa-concours ». Une application en classe (lorsque c'est possible) ou une réflexion pédagogique devra être développée dans le mémoire, ouvrant ainsi la voie au volet professionnalisant de ce dernier.

2. En M2 : rédaction du mémoire de recherche

L'initiation à la recherche se poursuit en partant de la réflexion engagée l'année précédente. Il s'agit de prendre appui sur les recherches théoriques pour déboucher sur une réflexion sur le métier. L'étudiant/e pourra enrichir son corpus et devra réfléchir à la méthodologie d'analyse adaptée à son travail. L'évaluation du S3 portera sur un rapport d'étape qui comprendra à la fois la problématique, les orientations de travail sous forme d'ébauche de plan et **une nouvelle bibliographie mise à jour**.

Au S4, chaque étudiant/e doit rendre un mémoire [voir § « Le mémoire d'initiation à la recherche » ci-dessous].

Les ressources

- **Les enseignants-chercheurs référents de site** : Chaque site a un enseignant-chercheur référent qui a une mission de coordination des accompagnateurs/trices de recherche.
- Guéret : Valérie Legros, valerie.legros@unilim.fr
 Limoges : Philippe Lestage, philippe.lestage@unilim.fr
 Tulle : Jill Salomon, jill.salomon@unilim.fr
- **Votre accompagnateur/trice de recherche** : Il a été choisi parmi les formateurs/trices de l'INSPÉ souhaitant encadrer des étudiant(e)s dans leur initiation à la recherche. Il vous accompagnera dans les différentes étapes de votre initiation. Il est préférable de choisir un accompagnateur/trice présent sur votre site en M1 afin de faciliter les éventuelles rencontres avec lui au cours de la première année. En M2, la collaboration pourra se faire à distance (téléphone, mail ou rencontre éventuelle). Le choix de votre accompagnateur/trice est capital car c'est avec lui/elle que l'étudiant travaillera pendant deux années.
 - **Le pôle d'ingénierie pédagogique de l'INSPÉ** qui peut vous apporter de l'aide dans le domaine de la vidéo-formation, ou plus généralement dans le numérique éducatif.
 - **Les DEA (directeurs d'école d'application) et EMF (enseignants-maîtres formateurs)** : Vous devez savoir tirer profit de leur expertise professionnelle, reconnue par l'institution.
 - **Le tuteur « de terrain »** : Le tuteur de terrain est un enseignant expérimenté

reconnu pour ses compétences didactiques et pédagogiques, son engagement dans le système éducatif et est proposé par les corps d'inspection. Des discussions concernant la pratique pourront nourrir la réflexion engagée dans le travail d'initiation à la recherche : l'étudiant/e pourra lui faire part de ses lectures théoriques, sans pour autant attendre une validation à ce sujet de la part de son tuteur berceau.

- **Les personnels de la médiathèque de l'INSPÉ et du SCD en général** : ils vous guideront dans vos recherches dans les fonds documentaires ainsi que dans les bases de données bibliographiques.
- **Certains personnels de l'inspection académique et du rectorat** (Inspecteurs de l'Education Nationale, Conseillers Pédagogiques de Circonscription...)

Quoi qu'il en soit, vous restez les seuls maîtres de vos travaux. C'est à vous d'avancer, de solliciter telle ou telle autre personne au moment où vous en avez besoin. Vous devez progressivement gagner en autonomie mais vous devez aussi savoir vous appuyer sur les forces disponibles.

Un espace MOODLE « Initiation à la recherche »

Dans l'environnement numérique de travail MOODLE de l'INSPÉ de l'Académie de Limoges, un espace est entièrement consacré à l'initiation à la recherche de la mention « Premier degré » du Master M.E.E.F.

Il est directement accessible à l'adresse :

<https://community-inspe.unilim.fr/course/view.php?id=1440>

Vous y retrouverez tous les documents généraux concernant la recherche (et notamment les modalités précises d'évaluation) ainsi que le calendrier de la recherche continuellement mis à jour (en particulier les dates de remise des travaux).

Le « Forum – Recherche » (disponible dans le cours sur Moodle « Module Recherche PE ») est aussi activé. Il ne faut pas hésiter à l'utiliser pour poser les questions qui intéresseront inévitablement les autres étudiants.

Le mémoire d'initiation à la recherche

Comme précisé ci-dessus, au semestre 4, chaque étudiant/e doit remettre une version électronique du mémoire aux deux membres du jury. Une version électronique devra aussi être déposée sur la plate-forme MOODLE selon deux formats distincts : .doc ou .odt **ET** .pdf.

Chaque étudiant/e doit rendre un mémoire individuel. Il doit compter entre 30 et 50 pages hors annexes.



Avant d'être remis, les exemplaires doivent être relus avec soin. Votre mémoire doit être écrit dans un français des plus convenables afin d'en permettre une lecture fluide et agréable par les membres du jury. Les fautes de frappe, d'orthographe, de syntaxe, d'accentuation et de ponctuation doivent être corrigées (ce qui ne relève pas du travail de l'accompagnateur/trice). Les correcteurs seront intransigeants : vous vous destinez à être professeur des écoles, vous n'avez pas le droit à l'erreur.

Conseil n°1 : tous les logiciels de traitement de texte modernes ont un correcteur orthographique. Ne pas le négliger mais l'utiliser avec précaution.

Conseil n°2 : faire relire votre mémoire par quelqu'un qui maîtrise l'orthographe mais pas nécessairement le contenu. On peut espérer que le travail collaboratif mené au sein du groupe vous permettra de prendre du recul plus aisément sur votre orthographe et syntaxe.

En outre, le mémoire doit absolument respecter les normes fixées par l'INSPÉ. **Chaque groupe devra suivre la feuille de style mise en place par le SCD de l'université de Limoges en concertation avec l'INSPÉ de l'Académie de Limoges.** Deux utilisations sont possibles, sous Word ou sous OpenOffice.

Cette feuille de style est téléchargeable à partir du site du SCD dans les rubriques « Aide à la recherche » > « Rédiger thèses et mémoires » puis « Mémoires et Rapports », rubrique « Mémoires d'INSPÉ (MEFE PE) » ou directement sur

<http://www.unilim.fr/scd/formation/rediger-vos-travaux/>

7

Une formation à l'utilisation de cette feuille de style est prévue dans le cadre des séminaires méthodologiques de formation à la recherche. Toutes les questions relatives à cette feuille de style peuvent être adressées au SCD de l'Université de Limoges).

La bibliographie

Elle doit obligatoirement respecter les normes fixées par le SCD pour les Masters Lettres et Sciences Humaines. Le fichier est disponible sur MOODLE dans la rubrique « Gestion de bibliographie » à l'adresse :

<http://www.unilim.fr/scd/formation/rediger-vos-travaux/>

Une formation à ZOTERO³, logiciel libre de gestion de vos références bibliographiques disponibles au téléchargement sur www.zotero.org, est prévue dans le cadre des séminaires méthodologiques. Elle sera dispensée en collaboration avec le SCD de l'université de Limoges. **L'utilisation de ZOTERO est fortement recommandée.**

³ <http://fr.wikipedia.org/wiki/Zotero>

La soutenance du mémoire d'initiation à la recherche

Une soutenance individuelle est envisagée à la fin de votre parcours M.E.E.F.

Le jury de soutenance est composé d'au moins deux personnes, l'accompagnateur/trice de recherche et un autre membre. Ce jury doit être composé d'au moins un enseignant-chercheur ou enseignant-docteur.

La soutenance est publique, individuelle et dure 30 minutes. **Elle se décompose en 10 minutes de présentation et 20 minutes d'échange avec le jury** (questions/réponses et discussions).

Le jury se réunit ensuite à huis-clos pour délibérer. Le rapport de soutenance est donné à la coordination pédagogique. La note de l'étudiant/e ne lui sera communiquée qu'après les délibérations du jury de Master.

À la fin de la soutenance, les membres du jury devront aussi se prononcer sur la possibilité de mettre en ligne votre mémoire d'initiation à la recherche. Le cas échéant, il pourra rejoindre l'ensemble des différents mémoires de l'université de Limoges consultables à partir du SCD au même titre que les thèses de doctorat.

Le calendrier (à titre d'information)

1. Quelques dates ou moments importants du M1 (semestres 1 et 2)

Septembre/octobre :

- Présentation des modules d'initiation à la recherche et des thématiques de recherche,
- Présentation générale de la méthodologie de la recherche documentaire.

Octobre :

Choix d'une thématique et d'un/e accompagnateur/trice avec un repérage de premières questions de recherche qui conduirait vers une problématique de recherche (en concertation avec l'enseignant-chercheur référent et l'accompagnateur envisagé).

Octobre – Décembre :

- Formation à ZOTERO (logiciel de gestion bibliographique),
- L'étudiant/e devra progressivement construire une bibliographie (sélective et commentée) sur la thématique choisie, à partir des premières questions posées.

Janvier-Juin :

- Présentation de la feuille de style à utiliser,
- L'étudiant/e s'achemine progressivement vers une problématique précise. Les séminaires de recherche du S1 viseront à permettre aux étudiants d'avancer dans leur maîtrise des outils théoriques et d'initier leur approche de la recherche.

Mai/Juin (en fonction du calendrier des examens) :

Rendre le rapport d'étape de 4/5 pages qui met en exergue la réflexion théorique menée ainsi que la problématique qui pourrait s'articuler avec des situations d'enseignement. Plusieurs pistes pourront être envisagées de manière à faciliter cette articulation avec le

terrain, une fois le lieu (et niveau) de stage filé connus (dans le cas des fonctionnaires stagiaires).

Mai/juin :

Invitation à assister aux soutenances publiques des étudiants M2 du Master M.E.E.F.

2. Quelques dates ou moments importants du M2 (semestres 3 et 4)

Octobre – Décembre :

Rencontre(s) avec l'accompagnateur/trice afin de commencer à déterminer les orientations de travail et le corpus sur lequel travailler.

Janvier :

Rapport d'étape évalué par l'accompagnateur/trice (bibliographie mise à jour, problématique et orientations de travail, plan envisagé pour le mémoire)

Février-Avril :

Rencontres régulières avec l'accompagnateur/trice de mémoire, selon les besoins de l'étudiant/e.

Mai/Juin :

Dépôt du mémoire d'initiation à la recherche sur la plate-forme numérique prévue à cet effet et à la coordination pédagogique du site.

Préparation de la soutenance (PPT ou prezi obligatoire).

Soutenance publique.

Contenu & évaluation : essai de synthèse

S'initier à la recherche en éducation est une démarche longue et délicate. Des évaluations à chaque fin de semestre vous aideront à progresser dans cette démarche sans 'perdre pied'.

	Contenu	Évaluations MCC
S1	<ul style="list-style-type: none"> - Choix d'une thématique et d'un/e accompagnateur/trice, - Formation à la recherche documentaire, - Méthodologie de la recherche. 	Bibliographie sélectionnée et commentée selon les normes du SCD (évaluée par l'accompagnateur/trice), ou en utilisant un style ZOTERO.
S2	<ul style="list-style-type: none"> - Problématique à déterminer, - Échanges de lecture d'articles de recherche, - Plan à présenter en séminaire. 	Rapport d'étape (4/5 pages) mettant en exergue la problématique articulée avec des situations d'enseignement.
S3	<ul style="list-style-type: none"> - Séminaires de recherche, - Détermination des orientations de travail, du corpus et du protocole d'analyse, 	Rapport d'étape évalué par l'accompagnateur/trice (bibliographie mise à jour. Problématique et orientations

	- Début de la rédaction du rapport.	de travail, plan envisagé pour le mémoire).
S4	- Séminaires de recherche, - Rédaction du rapport, - Dépôt du mémoire d'initiation à la recherche sur la plate-forme numérique prévue à cet effet, - Préparation de la soutenance (PPT ou prezi obligatoire).	Mémoire d'initiation à la recherche Mai/Juin : soutenance (le jury est composé d'un EC et d'un autre formateur/trice INSPÉ dont l'accompagnateur/trice)